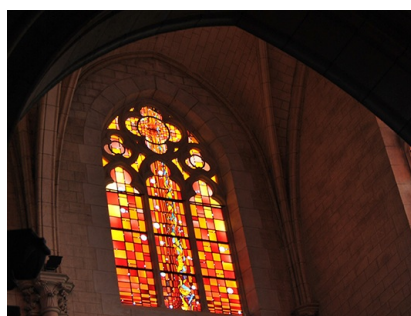


### Comment occuper vos vacances d'été !!

Que vous aimiez la nature, les balades, l'architecture, l'histoire....  
L'Office de Tourisme est là pour vous renseigner, n'hésitez pas à venir  
pousser la porte !

4 rue du Général De Gaulle ou par téléphone 03 25 24 87 80



### Tout en couleur

Venez découvrir l'histoire de l'église Saint Martin et de ses vitraux contemporains à travers la visite proposée tous les lundis à 16h30 en juillet et août par l'Office de Tourisme.

**Premier rendez-vous le lundi 3 juillet.**

*Et toujours à l'église  
un Concert Choeurs et Orchestre  
le dimanche 2 juillet à 16h*



### Le saviez-vous ?

Le célèbre philosophe Voltaire a été inhumé à Romilly-sur-Seine !  
Toute l'histoire vous sera contée lors de la visite commentée de la ville  
**le mardi 4 juillet à 14h30.**

Renseignements à l'Office de Tourisme  
au 03 25 24 87 80

### Tour de France à Géraudot

La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine fête le passage des coureurs devant le centre d'hébergement "Les Amberts" à



Géraudot **le jeudi 6 juillet**. Elle invite ses aînés, de plus de 65 ans, à partager ce moment convivial.

Renseignements et inscriptions à l'Office des Seniors au 03 25 21 65 54 avant le 26 juin.

### Plan canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale invite toute personne désirant être suivie en cas de fortes chaleurs, à se faire recenser auprès de ses services.

CCAS de Romilly-Sur-Seine,  
4 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Tél. 03 25 39 47 40



### Plaisir d'offrir !

Pour la plage ou pour le marché, ce sac cabas vous accompagnera en toutes circonstances. D'autres idées cadeaux à retrouver à la boutique de l'Office de Tourisme.



### Sur le vif : 40 ans

Ce samedi 17 juin, la maison de l'enfance a fêté ses 40 ans. A cette occasion, le personnel travaillant depuis l'ouverture de la structure a été remercié pour son implication.



### Rappel

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et des postes de relevage, il est rappelé qu'il est préférable de ne jeter que du papier WC dans les toilettes.

Les lingettes, les protections hygiéniques et les tampons doivent, quant à eux, être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

*Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur le site de la ville de Romilly-sur-Seine*

[Se désinscrire](#)